



LES ENERGIES RENOUVELABLES DECENTRALISEES SONT AUSSI UNE SOLUTION CITOYENNE

Les arguments environnementaux des énergies renouvelables ont permis leur développement récent. Mais les énergies renouvelables représentent aussi une occasion unique d'inscrire enfin l'énergie dans la vie sociale et citoyenne de nos sociétés. Une approche sociétale de leur émergence en Alsace a justement permis de mesurer toutes les potentialités des énergies renouvelables dans un cadre décentralisé.

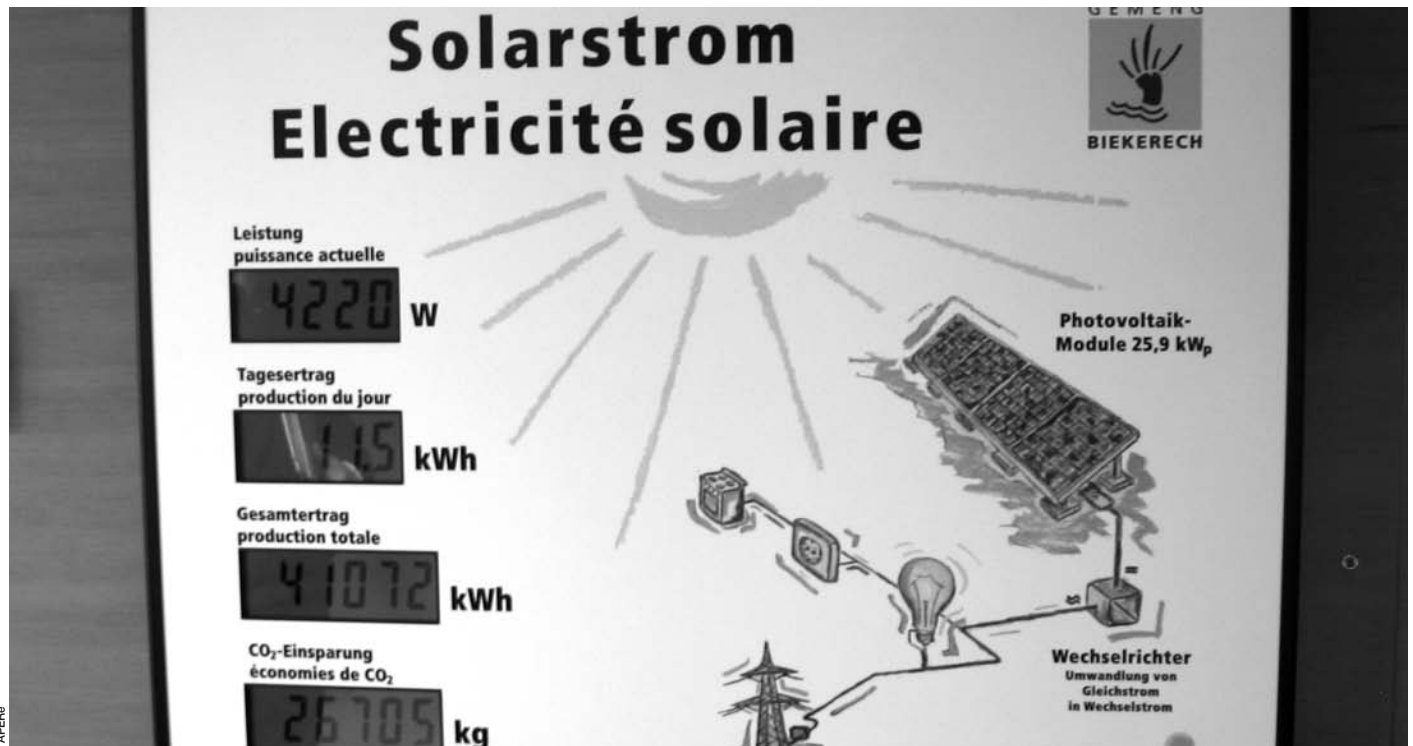
Le secteur électrique, plus que tout autre, se caractérise par une forte centralisation. L'expansion de l'énergie électrique a été synonyme d'un contrôle social et politique renforcé par les différents niveaux de pouvoir. Energie de réseau par excellence, l'électricité rend son utilisateur captif et le lie donc totalement au fournisseur et/ou au distributeur. La connexion de la maison à un système d'approvisionnement central signifiait la fin de son autarcie et de son autonomie¹. Le rapport de force social est ainsi totalement en défaveur de l'individu d'autant plus que l'électrification croissante de son quotidien le rend de plus en plus dépendant. Sa passivité est pratiquement absolue tant qu'il n'a que le choix entre payer sa facture ou renoncer à tout ou partie de son confort², devenu nécessité, en réduisant sa consommation.

Aujourd'hui, via les énergies renouvelables décentralisées, se dessine une modification des jeux de pouvoir autour de l'énergie

et de l'électricité en particulier. Ainsi le développement d'installations comme les éoliennes ou le photovoltaïque a déclenché de nouvelles formes de participation citoyenne dans le secteur électrique. Certains consommateurs deviennent directement producteurs d'électricité et d'autres y prennent des parts via des associations citoyennes possédant tout ou partie de champs éoliens ou de toits solaires photovoltaïques.

L'émergence de l'électricité verte décentralisée (EVD)³ a ainsi un impact sociétal fort car il recrée directement du lien social local, autour de l'énergie, en regroupant sur des bassins de vie plus ou moins restreints des populations souvent éclatées. Elle apporte une vraie communauté puisque la responsabilité d'une ou plusieurs éoliennes ou d'installations photovoltaïques confère une responsabilité partagée d'un bien commun, en l'occurrence l'énergie électrique. Cela redonne non seulement du pouvoir au niveau local mais permet aussi une nouvelle participation de « gens ordinaires » au système électrique en France. Ils passent du simple statut de consommateurs captifs et passifs payant sagement leurs factures à celui plus proactif de coproducteurs – consommateurs. En soi déjà une petite révolution dans le contexte français !

Installation solaire photovoltaïque de propriété collective sur le hall des sports de la commune de Beckerich : un exemple de projet citoyen réussi dans le Grand Duché du Luxembourg



¹ La nuit désenchantée. A propos de l'histoire de l'éclairage artificiel au XIXe siècle. W. Schivelbusch, Gallimard, Paris, 1993

² NDLR « Ne connaissez-vous que le confort, et le désir de confort, cet être furtif qui pénètre en invité dans une maison, en devient l'hôte, puis le maître » Khalil GIBRAN – Renouveau n°15 p.18

³ La définition de l'EVD retenue pour ce travail est celle d'une installation produisant au maximum 90 GWh/an (équivalent de la consommation annuelle à usage résidentiel et tertiaire de 20 000 hab. en France) et qui peut être de l'éolien, du solaire photovoltaïque, de la micro-hydraulique, du petit éolien, d'une centrale au biogaz/biomasse, de la géothermie haute-température.



La décentralisation induite par l'EVD redéfinit les pouvoirs et rapports au pouvoir. Cet espace nouveau ou « libre » peut être saisi par des acteurs locaux. Ils doivent néanmoins être prêts à en assumer non seulement la responsabilité et la complexité, mais aussi les difficultés face à l'inertie d'un système centralisé, comme c'est le cas en France.

Au niveau environnemental, l'émergence de l'EVD inscrit la problématique du réchauffement climatique au niveau local et dans le quotidien des gens. Chaque installation d'EVD (éolienne, système solaire photovoltaïque, micro-hydraulique...) est en soi à la fois une reconnaissance de la question climatique mais aussi une réponse partielle à cette question. L'installation d'EVD concrétise le réchauffement climatique et la déplétion des ressources non renouvelables au niveau local, leur fait prendre corps et incite donc d'autant plus à la réflexion et à l'action. Chacune d'entre elle se comporte comme le porte-drapeau du changement énergétique et donc environnemental et social face au modèle habituel des fumées noires. Cela est d'autant plus vrai que chaque projet est accompagné d'une information et communication adéquate.

Finalement l'apparition de ces nouvelles technologies énergétiques offre un champ de pouvoir, d'influence culturelle et de relations sociales et économiques aux acteurs prêt à s'y engouffrer. Cette émergence :

- Permet une prise de pouvoir local et citoyen dans l'électricité ;
- Donne un statut d'acteur énergétique à des agents jusqu'ici totalement passifs ;
- Invite le thème énergétique dans le débat politique et social au quotidien ;

- Pose la question de la démocratisation de ces technologies et de l'égalité d'accès ;
- Remet en cause des fonctionnements administratifs liés à l'énergie centralisée ;
- Suscite de nouveaux flux financiers ;
- Crée de nouvelles organisations économiques ;
- Inscrit le problème planétaire du réchauffement climatique dans la sphère locale et matérialise ainsi un problème, mais aussi des solutions sinon invisibles.

D'une analyse quantitative qui relègue les impacts de l'EVD à un niveau encore symbolique aujourd'hui, l'on passe à une approche qualitative qui incorpore la nature, les enjeux et l'envergure des mécanismes sociopolitiques qui sont à l'œuvre. L'analyse du cas de l'Alsace, nous amène à conclure que les énergies renouvelables décentralisées sont une opportunité sans précédent pour mettre en place des formes nouvelles de participation démocratique et de citoyenneté. ♦

MATHIEU FICHTER

Cet article est une synthèse des conclusions du travail de fin d'étude de Mathieu Fichter, « *Les impacts sociopolitiques de l'émergence des énergies renouvelables décentralisées : le cas de l'électricité verte en Alsace* » présenté à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) en septembre 2006, sous la direction des Professeurs Michel Huart et Marc Degrez. Pour plus de détails vous pouvez écrire à : mathieu_fichter@hotmail.com

L'éolienne des enfants sur la commune de Houyet rassemble des citoyens responsables autour d'un projet concret



© APERE